



**Association pour le développement
et l'aménagement du 13e arrondissement
de Paris – Ada13**

Paris, le 21 février 2026

**Règlement du concours d'écriture sur le thème :
« Le 13e que j'ai aimé, que j'aime et que j'aimerais »**

Le concours d'écriture « Le 13e que j'ai aimé, que j'aime et que j'aimerais » est une initiative de l'association Ada13 qui vient de fêter ses 60 ans d'existence. Il fait suite à un précédent concours d'écriture qu'Ada13 avait lancé en 2016 sur le thème « Le 13e que j'aime ».

Les textes recueillis ont été publiés dans un document qui a rencontré un franc succès. Trois tirages successifs ont en effet été réalisés, représentant plus de 3 000 exemplaires. Aujourd'hui, le maire en offre un exemplaire à tout couple qui décide de se marier ou de contracter un Pacte civil de solidarité (Pacs) à la mairie du 13e ainsi que lors de la cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française pour les personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française.

Le périmètre de ce nouveau concours d'écriture est élargi à la thématique du passé et/ou du futur du treizième arrondissement.

Il est demandé aux participant(e)s de décrire en trois pages maximum un lieu du 13e qu'ils aiment, qu'ils ont aimé ou qu'ils aimeraient, et de dire pourquoi. Il leur est conseillé de joindre à leur texte une illustration - photographie ou dessin - mais ce n'est pas obligatoire et n'aura pas d'incidence sur le résultat.

Pour tenir compte de la richesse des cultures des populations vivant ou travaillant dans l'arrondissement, les participant(e)s pourront rédiger leur texte dans leur langue maternelle.

Les textes devront être transmis, **avant le 15 juin 2026**, sous forme électronique au courriel suivant : ada13@ada13.com

Ils pourront aussi être imprimés sur papier et envoyés à l'adresse suivante :

Ada13 - 5, avenue de la Sœur Rosalie - 75013 Paris

Les candidat(e)s devront indiquer leurs nom, prénom, adresses électronique et postale, ainsi que leur âge et facultativement leur activité ou profession.

Le concours est ouvert à toutes et tous : jeunes, actif(ve)s, retraité(e)s, écolier(e)s, collégien(ne)s, lycéen(ne)s, étudiant(e)s, habitant(e)s, sans domicile fixe ou demeurant dans le 13e, personnes travaillant dans le 13e, natif(ve)s ou non du 13e, de nationalité française ou étrangère.

Un jury, présidé par Dominique Fabre, écrivain, et composé de quatre libraires du 13e (*Les Caractères, Le Désordre, Jonas et Maruani*), de trois adhérent(e)s d'Ada13 tirés au sort procédera à l'examen des textes proposés.

Les textes reçus par Ada13 seront transmis aux membres du jury sous une forme qui garantit l'anonymat.

Les textes en langue étrangère seront traduits en français et imprimés dans les deux langues.

Enfin, tout apport de l'intelligence artificielle (IA) dans la rédaction du texte devra être mentionné.

Le jury portera une attention particulière aux textes évoquant les quartiers prioritaires de la politique de la ville du 13e : Secteur Bédier-Boutroux-Oudiné-Chevaleret ; Secteur Massena-Villa d'Este ; Secteur Nationale ; Secteur Kellermann-Paul Bourget.

Chaque membre du jury attribuera une note de 1 à 5 aux textes reçus. Une réunion plénière du jury départagera les candidat(e)s ayant obtenu le meilleur total et ceux qui, n'ayant pas le meilleur total, auront obtenu au moins une fois la note 5.

Quatre textes seront primés, les lauréat(e)s recevront un bon de 150 € pour l'acquisition à leur convenance de livres dans une des quatre librairies ayant participé au jury.

Les candidat(e)s consentent à la publication de leur texte en recueil et à la mention de leur nom, sans pour autant se prévaloir d'un droit d'auteur. Ils, elles acceptent également toute autre utilisation à but non lucratif.



Illustration : Mathilde Loiseau

Ada13 éditera les textes dans un ouvrage tiré à 1 000 exemplaires, qui sera mis en ligne sur son site (www.ada13.org). Tou(te)s les participant(e)s recevront le recueil édité.

Chaque texte retenu sera enregistré par Radio Olympiades (www.radioolympiades.fr) sous forme de podcast qui pourra être écouté en scannant un QR code disponible à l'intérieur du livre. Ces enregistrements seront également accessibles sur la cartographie sonore du 13e (www.pop13.fr).

Les résultats du concours seront connus **le vendredi 10 juillet 2026**. Une soirée de lecture sera organisée, à l'automne 2026, dans le 13e, au cours de laquelle les librairies remettront le bon d'achat aux lauréats.

Avec le soutien des librairies :

